



FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS

PROTECTION SOCIALE

Montreuil, le 09 mai 2017

CPRP SNCF

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION ENTRE 2 TOURS

Le Conseil d'Administration de la CPR s'est tenu au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle qualifiant la représentante d'un parti à la doctrine raciste et celui qui veut poursuivre le détricotage des droits conquis au nom de l'austérité de la finance européenne. La CGT a appelé, sans ambiguïté, à faire barrage à la haine et au fascisme. Il nous appartient dorénavant de transformer, sur le terrain syndical, la colère en mobilisation pour le progrès social, la solidarité et la paix entre les peuples.

Le bilan du mandat du Président Hollande est sans appel. Les politiques mises en œuvre ont poursuivi celles des gouvernements sous Chirac et Sarkozy. Cédant à la pression de la finance et du patronat, le moins-disant social est organisé pour baisser un prétendu « coût du travail ».

Les lois successives de financement de la sécurité sociale déplacent le financement de notre protection sociale vers l'impôt (la CSG), réduisent les droits pour ainsi distribuer aux actionnaires 56 milliards d'euros en 2016.

La CGT mène les luttes pour une meilleure répartition des richesses créées par le travail. Le progrès social, l'amélioration des pensions et de la prise en charge de tous les frais de santé sont possibles et indispensables.

Approbation des comptes 2016 :

Au regard de leur sincérité, les administrateurs CGT ont approuvé les comptes 2016 (vote unanime des administrateurs). Cependant, l'analyse des chiffres démontre la mise en place de politiques néfastes pour notre régime.

La Direction SNCF a gagné en recours en Conseil d'Etat contre le Ministère des Affaires Sociales, pour invalider la part de cotisations (taux T1) pour les personnels maîtrises. Cette décision unilatérale de nos dirigeants d'intenter un recours, est un geste politique contre notre régime spécial. En conséquence, la caisse a provisionné près de 100 millions d'euros en attendant un éventuel nouveau calcul du T1.

De plus, les suppressions d'emplois additionnées à l'embauche de cheminots sous le contrat contractuel, comme le gel des salaires, fragilisent le financement de notre régime.

Approbation du budget rectificatif de gestion administrative 2017

La Direction de la CPRP SNCF persiste dans la transformation vers le « tout numérique », ce qui dégrade fortement la qualité des relations entre celle-ci et les bénéficiaires (actifs, retraités et ayants droit). Les économies générées par la suppression de l'envoi de la feuille de pension ne représentent que 0,3% du budget total annuel.

En lien, avec cette volonté de petites économies, la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences de la caisse entraîne la suppression d'emplois du Cadre Permanent SNCF pour recourir aux contrats courts et précaires. L'effectif moyen de la caisse est passé de 864 à 838 en 2016.

Sous prétexte de difficultés de recrutement, il manque 40 emplois à temps plein inscrits au budget 2016. Ce ne sera pas mieux pour 2017, seulement 22 agents supplémentaires sont prévus, en totale inadéquation avec les charges de travail à couvrir. Cette gestion dégrade la qualité du service aux affiliés et durcit les conditions de vie et de travail des personnels de la caisse.

En opposition avec les politiques d'austérité contenues dans ce budget, les administrateurs CGT ont voté contre le budget rectificatif de gestion administrative 2017, avec SUD-Rail et l'UNSA. Les administrateurs de la Direction SNCF, de la CFDT et de la FGRCF ont voté pour.

Enquête sur les jeunes pensionnés :

La Direction de la CPR a décidé de réaliser un sondage auprès de nouveaux retraités afin de comprendre les raisons personnelles dans le choix de leur date de départ. Depuis la fin de la clause couperet (départ à 55 ans), il devient difficile de faire des prévisions budgétaires pour les services de la caisse.

Mais au travers de questions dirigées, les décideurs du Ministère des Affaires Sociales peuvent utiliser l'enquête pour appuyer sur les paramètres qui contraignent les cheminots à poursuivre leur activité. De son côté, la Direction de la SNCF peut aussi utiliser certains éléments objectifs comme irrationnels pour réguler son personnel en fonction de ses besoins à court terme.

La CGT n'était pas partie prenante. Ce sondage confirme cependant nos revendications, les cheminots aspirent à une retraite longue, en bonne santé avec une pension leur permettant de bien vivre.

Campagnes doubles :

Les cheminots bénéficieront, comme l'ensemble des salariés, d'une validation de trimestres supplémentaires s'ils ont été exposés, en tant qu'appelés, à des situations de feu et de combat pendant le « conflit d'Algérie » (1956-1962). La CGT insiste sur la nécessité de bien informer les pensionnés de leurs droits, par un courrier postal au domicile de chacun.

Le traitement des dossiers sera long, l'armée ne traitera que 200 dossiers par semaine. La CPR recense aujourd'hui plus de 10 000 dossiers arrivés.

La fédération sollicitera le Ministère de la Défense pour que cette mesure bénéficie à tous les appelés partis en Algérie et pour un traitement plus rapide des dossiers.

Demain se construit aujourd'hui

La protection sociale des salariés et des cheminots aiguise les appétits de la finance. Elle est un des éléments du débat politique dans le cadre des élections législatives et présidentielles.

Le travail est créateur de richesses accaparées aujourd'hui par le patronat qui souhaite imposer la déréglementation et la mise en concurrence entre salariés.

La CGT porte sa conception de la sécurité sociale, partie intégrante du salaire socialisé. L'augmentation générale significative des salaires, l'embauche au Cadre Permanent, l'amélioration des conditions de vie et de travail sont des vecteurs contributifs et incontournables à la pérennisation de notre régime spécial.

**RESTONS VIGILANTS ET DÉTERMINÉS
POUR DÉFENDRE ET DÉVELOPPER NOS DROITS !**

